



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO

E-E169478

VALABLE JUSQU'AU 24/05/2026

ÉDITÉ LE

01/10/2025

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 21/11/2016

Forme juridique : SAS

Capital : DEPUIS LE 12/10/2023

20 000

Raison sociale : CF2C CHAPUIS

ZA LES FANGEAS

43370 SOLIGNAC-SUR-LOIRE

Registre du commerce ou répertoire des métiers :

RC LE PUY EN VELAY 2016B00423

Téléphone : 04 71 00 93 42

Fax : 04 71 04 29 38

Portable : 06 19 93 40 68

Siret : 823 862 321 00010

Code NACE : 4322B

Numéro caisse de congés payés : 82 13121

Site Internet : <http://www.cf2c.fr>

E-mail : contact@cf2cchapuis.fr

Assurance Responsabilité Travaux :

SMABTP F15397N / 1244000/001610099

Responsabilité légale :

FINANCIERE PTE (480 253 855) / HEBRARD FABIEN DIRECTEUR GÉNÉRAL / TESTARD PATRICE PRÉSIDENT

Assurance Responsabilité Civile :

SMABTP F15397N / 1244000/001610099

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/04/2025

Effectif moyen : 25

Tranche de classification : EFF3

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

| Code | Qualification(s) en cours de validité | * Date d'attribution |
|-----------|---|----------------------|
| 5131 PROB | Installation de chauffe-eau solaire en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m ² | 28/05/2024 |
| 5213 PROB | Installation de chauffage avec chaudière gaz/fuel en habitat individuel, collectif et tertiaire supérieur à 1000 m ² Mention RGE | 28/05/2024 |
| 5222 | Installation de chauffage avec chaudière bois en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m ² | 28/05/2024 |
| 5231 | Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m ² Mention RGE | 28/05/2024 |
| 5311 | Installation de VMC en habitat individuel, collectif ou autre bâtiment inférieur à 1000 m ² Mention RGE | 20/05/2025 |
| 5911 | Installations photovoltaïques de puissance de raccordement inférieure ou égale à 36 kVA (Technicité courante) | 28/05/2024 |

Catégories de travaux RGE couvertes

| Catégories | Date d'attribution |
|--|--------------------|
| o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz | 28/05/2024 |
| o Chauffage et/ou eau chaude solaire | 28/05/2024 |
| o Chaudière bois | 28/05/2024 |
| o Pompe à chaleur : chauffage | 28/05/2024 |
| o Radiateurs électriques, dont régulation. | 28/05/2024 |
| o Ventilation mécanique | 20/05/2025 |
| o Panneaux solaires photovoltaïques | 28/05/2024 |

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DU QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE



La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.